

Les victimes de fraudes financières rongent leur frein

22 février 2011 | 18h47

- ARGENT

Pierre-Yves McSween

Argent

Bruno Pelletier, qui se vide le cœur comme victime du scandale financier Mount Real, est une des nombreuses victimes frustrées devant les délais qui s'étirent sans cesse.



Photo : Agence QMI / Bruno Pelletier

Plusieurs raisons expliquent cette lenteur.

En moyenne, un dossier à l'Autorité des marchés financiers est traité en moins d'un an, de la réception de la plainte au dépôt des actes d'accusation, explique Sylvain Théberge, porte-parole de l'organisme. Toutefois, il stipule que les rouages du système judiciaire peuvent ralentir la suite du processus.

« Les avocats représentant les accusés utilisent diverses tactiques pour retarder le processus, car notre système permet de demander des reports d'audience », ajoute Sylvain Théberge. Ce fut le cas, au cours des derniers jours, dans le dossier Mount Real.

Au-delà du système judiciaire, la complexité des dossiers influence grandement le délai de traitement d'une poursuite au civil.

Le dossier du scandale de Mount Real n'a aucune commune mesure avec celui de Carole Morinville, selon M. Théberge. Il affirme que le nombre de victimes, le nombre de personnes accusées, et la complexité du stratagème sont autant de facteurs qui alourdissent les procédures judiciaires.

« Les boîtes de documents du dossier Mount Real pourraient remplir du plancher jusqu'au plafond un appartement 2 pièces », précise le représentant de l'AMF.

Une poursuite au civil en recours collectif, comme dans le cas de Norbourg, ajoute à la complexité du dossier, selon Me Pierre Sylvestre, avocat chez Sylvestre Fafard Painchaud, cabinet spécialisé dans les recours collectifs.

nous traitons est d'environ 8 ans. »

Cependant, celui de Norbourg a connu un dénouement relativement court, surtout pour un scandale financier qui comporte son lot de complexité, selon Me Sylvestre. Il ajoute que les défendeurs ont souvent des moyens financiers importants.

La preuve présentée est parfois imposante, ce qui fait en sorte que le juge n'a pas toujours les ressources qui peuvent l'aider à passer à travers les documents avec célérité, ajoute Me Pierre Sylvestre.

« Les gens doivent être patients et avoir confiance, affirme Me Philippe Trudel de Trudel & Johnson, cabinet responsable du recours collectif pour les victimes de Mount Real. Le processus judiciaire devrait s'étendre pendant encore deux à trois ans avant qu'on obtienne un règlement à la Cour Supérieure du Québec. »

Pour éviter de se retrouver pris dans les longs délais, les investisseurs devraient davantage connaître ce dans quoi ils investissent, d'après Fabien Major, président de Major Gestion d'Actifs.

« Une personne peut passer trois mois à magasiner une voiture, visiter deux salons de l'auto et huit concessionnaires, il devrait en être tout autant lorsqu'elle confie 45 000 \$ à un conseiller », selon M. Major.

Un investisseur ne devrait investir que dans des produits qu'il comprend, précise Fabien Major.

Cri du cœur de Bruno Pelletier

Le dossier Mount Real est revenu dans l'actualité cette semaine à la suite de la sortie publique du chanteur Bruno Pelletier, qui a perdu 250 000\$ dans la fraude.

En entrevue à Argent, le chanteur s'est dit outré par les longs délais entourant le dépôt du recours collectif entrepris par les victimes. «Il y a des retards incroyables. On se sent laissés pour compte. Ça fait cinq ans qu'on attend », a-t-il expliqué.

Alors qu'il était dans la fin trentaine, M. Pelletier s'est laissé amadouer par un voisin qui lui aurait recommandé d'investir dans des produits financiers de Mount Real. Le chanteur a signalé qu'une personnalité sportive bien connue, qu'il n'a pas voulu nommer, siégeait au conseil d'administration de Mount Real, ce qui ajoutait à la crédibilité de l'entreprise.

La firme Deloitte & Touche avait aussi cautionné les états financiers de Mount Real. «Le plus dur à avaler, c'est de voir que des crapules être encore en liberté, se promener où elles veulent, parce que le système judiciaire est trop lent», a-t-il lâché.